

LES BIENS COMMUNS

Usages et protection : regards croisés et perspectives

BIOGRAPHIES



POUR ALLER PLUS LOIN



Gaëlle BERTHAUD, ingénieure de formation, a occupé successivement les postes de cheffe de service Aménagement Logement Environnement à la DREAL PACA, de directrice régionale PACA de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse puis de directrice du CEREMA Méditerranée. Elle est directrice du Parc national des Calanques depuis septembre 2022.



Mathilde BLOCH a débuté sa carrière dans la magistrature en 2008 par l'exercice des fonctions de juge d'instruction au tribunal de grande instance de Digne-Les-Bains. Entre 2010 et 2012, elle a réalisé différentes missions dans les juridictions du ressort de la cour d'appel d'Aix-en-Provence en qualité de juge placée.

À partir de 2012, elle a occupé le poste de juge en première chambre civile au tribunal de grande instance de Marseille, avant de devenir, en 2016, vice-présidente chargée de l'instruction au service général de cette même juridiction.

Le 1er septembre 2018, Mathilde BLOCH a intégré le pôle de l'instruction spécialisé en santé publique, environnement et accidents collectifs du tribunal judiciaire de Marseille, où elle exerce toujours.

En marge de son activité juridictionnelle, elle a participé sous l'autorité de Monsieur François MOLINS au groupe de travail relatif au droit pénal de l'environnement, qui a rendu en décembre 2022 son rapport intitulé « Le traitement pénal du contentieux de l'environnement ».



Nathalie CHAUDON est la directrice de l'association France Nature environnement PACA.



Marie CORNU est directrice de recherche au CNRS (ISP, Institut des Sciences sociales du politique, UMR 7220, ENS Paris Saclay, Univ. Paris Nanterre). Ses thématiques portent sur le droit de la culture et du patrimoine ainsi que sur les rapports entre langue et droit et plus généralement sur l'évolution des figures de la propriété . Elle a publié Droit, œuvres d'art et musée avec Nathalie Mallet-Poujol, CNRS ed., 2006, le Dictionnaire de droit comparé du droit du patrimoine culturel, avec Jérôme Fromageau, Catherine Wallaert, CNRS, 2012 (en cours de refonte), Dictionnaire des biens communs, PUF, 2ème édition, 2021 (dir. M. Cornu, F. Orsi, J. Rochfeld) ; 2002, genèse d'une loi sur les musées (dir. M. Cornu, D. Poulot, J. Fromageau), Comité d'histoire du ministère de la Culture, documentation française, 2022, Entretiens, le bien culturel et le droit, Dalloz, coll. Les sens du droit, 2023.



Camille CROS est avocate associée au sein du cabinet d'affaires marseillais RR&A dont elle dirige le pôle droit public. Elle intervient plus particulièrement en droit des contrats publics et droit de l'urbanisme.

Elle est co-responsable de la Commission droit public du

Barreau de Marseille et co-organise le colloque annuel en droit public des Rencontres de droit et procédure administrative (RDPA).

Camille CROS est également membre de l'association AJCP (association des juristes du contentieux public de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne) et de l'association les Elles du public (association des cadres féminines des activités de service public).

Enfin, elle est chargée d'enseignement en droit auprès de l'antenne marseillaise de l'ESCT (Ecole Supérieure de Conduite de Travaux).



Samuel DELIANCOURT Magistrat de l'ordre administratif depuis 2005, Samuel Deliancourt, Premier conseiller, a exercé les fonctions de rapporteur puis de rapporteur public au Tribunal administratif de Clermont-Ferrand et à la Cour administrative d'appel de Marseille. Rapporteur public à la Cour administrative de Lyon depuis 2016, il est notamment spécialiste du droit de la domanialité, de l'environnement et de l'agriculture. Maître de conférence associé à la Faculté de droit de Lyon III de 2019 à 2022, il est désormais Professeur associé à la Faculté de droit Jean Monnet de l'université de Saint-Etienne. Il prend part à la formation des professionnels du droit et a participé à de nombreux colloques et publications sur le droit administratif des biens, la valorisation et la protection du domaine public, notamment maritime naturel, et du patrimoine culturel.



Sonya DJEMNI-WAGNER est avocate générale à Cour de cassation. Auparavant déléguée générale au développement stratégique de l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice, elle a coordonné la mission de préfiguration qui a conduit à la création de l'Institut. Elle est par ailleurs inspectrice générale de la justice, membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) et représentante de la France à la Commission européenne pour l'efficacité de la Justice (CEPEJ) du Conseil de l'Europe. Diplômée de Sciences-Po Paris, elle est titulaire d'une maîtrise en droit européen. Elle a été substitut du procureur de la République au tribunal de grande instance de Bobigny, vice-procureure au tribunal de grande instance de Paris et vice-présidente du tribunal de grande instance de Nantes (en 1998, 2004 et 2011). Elle a également exercé à la Commission européenne en tant qu'experte nationale détachée, entre 2008 et 2011, à la direction générale Justice. En 2015, elle est nommée sous-directrice de la négociation et de la législation pénales à la direction des affaires criminelles et des grâces du ministère de la Justice. A partir de 2017, elle est durant deux ans, conseillère Justice au cabinet du président de la République. Elle a participé à de nombreux groupes de réflexion ou travaux autour notamment de la place institutionnelle et l'organisation de la justice, l'espace européen de justice, la justice environnementale.

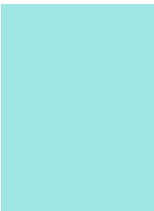


Laurent FONBAUSTIER est professeur agrégé des facultés de droit à l'université Paris-Saclay. Ses principaux tropismes disciplinaires sont : le droit de l'environnement (qu'on préférerait nommer « droit mésologique » ou droit des milieux), le droit constitutionnel, le droit des libertés fondamentales et l'histoire des idées politiques. Il est responsable ou auteur de différentes rubriques et chroniques de droit de l'environnement (dans des revues juridiques généralistes ou spécialisées : *Revue de droit immobilier*, *Jurisclasseur périodique – Général*, *Administratif* –, revues *Énergie, environnement, infrastructures*, *Revue française de droit constitutionnel*, *Titre VII*, *Revue française d'Histoire des idées politiques*, AOC Médias, etc), membre de divers comités scientifiques. Il est co-directeur du master « Droit de l'environnement » à l'Université Paris-Saclay et directeur de la collection « Droit, sciences & environnement » aux éditions Mare & Martin.

Laurent Fonbaustier est l'auteur de différents ouvrages (*John Locke. Le droit avant l'État*, Michalon, « Le bien commun », 2004 ; *La déposition du pape hérétique. Une origine du constitutionnalisme ?*, Mare & Martin, « Bibliothèque des thèses », 2016 ; *Manuel de droit de l'environnement*, Puf, coll. « Droit fondamental », 3^e édition, 2022) et le co-coordonnateur (avec Maryse Deguerge, *Confluences. Mélanges en l'honneur de Jacqueline Morand-Deville*, Montchrestien, 2007 ; avec Camille Broyelle, *Mélanges en l'honneur de François Julien-Laferrière*, Bruylant, 2011 ; avec Véronique Magnier (dir.), *Développement durable et entreprise*, Dalloz, « Thèmes & Commentaires », 2013 ; avec Géraldine Goffaux-Callebaut, *Un patrimoine vivant, entre nature et culture. Mélanges en l'honneur de Jérôme Fromageau*, Mare & Martin, 2019) et d'un

certain nombre d'articles, essentiellement dédiés au droit de l'environnement et à l'écologie juridique. En janvier 2021, il a fait paraître Environnement, aux éditions Anamosa, coll. « Le mot est faible ».

Ses recherches académiques se concrétisent également à travers des conférences et colloques (Universités, Collège de France, milieux associatifs...). Elles ont notamment pour objet l'étude de la façon dont les systèmes politico-juridiques libéraux peuvent préserver et même étendre certaines de leurs valeurs fondatrices tout en se réinventant en profondeur, sous l'effet de contraintes ou opportunités (selon le regard porté...), parmi lesquelles la biodiversité (le vivant), les « ressources naturelles » et le climat occupent une place déterminante.



Catherine GOSSELIN-RIGAMBERT est Vice-présidente, Tribunal administratif de Versailles. Après avoir soutenu son mémoire sur Max Weber et la science administrative, elle a intégré le ministère de la culture, où elle a monté le service juridique de la sous-direction de l'archéologie. Elle a ensuite soutenu sa thèse de doctorat d'Etat sur le régime juridique de l'archéologie française, sous la direction de R. Drago. Magistrat, elle a fait sa mobilité comme rapporteur à la Cour des Comptes.



Frédéric LEROY est archéologue, spécialisé en préhistoire récente, tout particulièrement entre terre et mer dans les contextes autrefois terrestres et aujourd'hui submergés ; conservateur en chef du patrimoine, il est chargé de la recherche et directeur adjoint du Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (service à compétence nationale de la direction générale du patrimoine du ministère de la Culture). Référent pour les enjeux du patrimoine culturel maritime ultramarins.



Sébastien MABILE est avocat au Barreau de Paris, au cabinet *Seattle Avocats* et Vice président du Comité français de L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Docteur en Droit public (thèse en droit de l'environnement), Sébastien Mabile intervient sur les questions de droit pénal et de droit de l'environnement, matière qu'il enseigne en tant que chargé d'enseignement à l'université d'Aix-Marseille depuis 2013.

Il est aussi membre du groupe d'experts du Pacte mondial pour l'environnement, de la commission environnement du Club des Juristes et du Club des Avocats Environnementalistes. Coauteur de l'ouvrage *Sûreté nucléaire, droit et gouvernance mondiale*, Bruylant, 2012 il est l'auteur de nombreux articles et tribunes dans la presse généraliste et spécialisée.



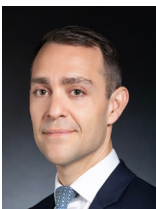
Gilles J. MARTIN est Professeur émérite de l'université Côte d'Azur et membre du Groupe de Recherche en Droit, Economie, Gestion (GREDEG – UMR 7321 du CNRS). Il a enseigné le droit de l'environnement à Sciences po Paris jusqu'en 2014 et a également été avocat au Barreau de Nice. Président honoraire de la Société française pour le droit de l'environnement, il a présidé la Commission d'expertise pour l'élaboration du Code de l'environnement. Auteur de nombreuses publications en droit de l'environnement et en droit économique, il préside aujourd'hui le Conseil scientifique du Parc national de Port-Cros.



Vincent Négri est chercheur à l'Institut des Sciences sociales du Politique (UMR 7220), Ecole Normale Supérieure Paris-Saclay. Ses travaux et publications portent sur le droit international et le droit comparé de la culture et du patrimoine.

Il est engagé dans des travaux interdisciplinaires entre droit, anthropologie et philosophie. Il a dirigé la recherche sur Archéologie et bien commun.

Figures de la propriété et du préjudice archéologiques (IERDJ 2021). Il intervient comme expert auprès de l'UNESCO et d'autres organisations internationales et régionales.



Jean-Baptiste PERRIER est Professeur de droit privé et de sciences criminelles à Aix-Marseille Université, Jean-Baptiste Perrier est spécialiste de droit pénal et de procédure pénale. À travers l'étude de la réponse pénale, il a pu s'intéresser au développement de la transaction en matière pénale dans différentes branches du droit, particulièrement en droit de

l'environnement. Il a participé à ce titre au groupe de travail relatif au droit pénal de l'environnement, sous la direction de François Molins. Enfin, il est également Doyen de la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille Université.



Fabien RAYNAUD Entré au Conseil d'Etat en 1994 à sa sortie de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), Fabien RAYNAUD exerce, depuis mai 2022, la fonction de rapporteur général, président-adjoint de la section du rapport et des études du Conseil d'Etat, après avoir été président de la 6e chambre de la section du contentieux (2016-2022), compétente pour le contentieux de l'environnement. Auparavant, il a été conseiller Europe du Président de la République française Nicolas Sarkozy (2007-2012), conseiller juridique de la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles (2002-2007) et conseiller juridique du Secrétariat général des affaires européennes (1999-2002). Il a été responsable du service des études du Conseil d'Etat (1997-1999) et rapporteur à la section du contentieux (1994-1997).



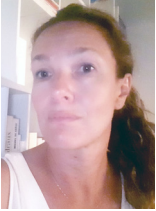
Michaël REVERT est magistrat de l'ordre administratif. Il a occupé les fonctions de rapporteur et rapporteur public. Il est Président assesseur à la Cour administrative d'appel de Marseille et président vacataire à la Cour nationale du droit d'asile. Il est également maître de conférences associé à Sciences Po Aix.



Judith ROCHFELD est docteure en droit et agrégée des facultés de droit privé et de sciences criminelles. Elle est professeure de droit privé à l'École de droit de la Sorbonne, Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne et membre de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne. Elle est l'auteure des *Grandes notions de droit privé*, aux Puf, dont la troisième édition est parue en 2022, a publié de nombreux articles et ouvrages relatifs aux biens communs et aux communs et, notamment, a co-dirigé, avec Marie Cornu et Fabienne Orsi, le *Dictionnaire des biens communs*, dont la 2e édition est parue aux Puf en 2021. Elle a également publié *Justice pour le climat ! Les nouvelles formes de mobilisations citoyennes*, aux éditions O. Jacob, en 2019. Elle a, enfin, dirigé la recherche collective dédiée à *L'échelle de communalité. Propositions de réforme pour intégrer les biens communes en droit français*, remis en 2021.



Michel SASTRE est Premier Vice-Procureur en charge des Pôles spécialisés, Tribunal judiciaire de Marseille. Docteur en droit public, Michel SASTRE est maître de conférences depuis 2000 et magistrat. Substitut à Douai (2003-2005) il est juge des enfants à Mayotte de 2005 à 2009 avant d'être Vice procureur du tribunal de justice de Fort de France de 2009 à 2011. Il devient ensuite secrétaire général du procureur général, à la Cour d'Appel de Fort-de-France puis substitut général, chargé de mission, parquet général Aix-en-Provence de 2014 à 2020 avant d'occuper sa fonction actuelle à Marseille.



Laetitia TRANCHANT est agrégée de Droit privé, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, où elle dirige la Mention et le Master Droit notarial, est notamment co-auteur du *Traité de « Droit civil, Les Biens », du Memento « Droit des obligations »* et rédige des Chroniques de droit foncier auprès de la Revue Droit Immobilier et le Répertoire Defrénois.



Noé WAGENER est professeur de droit public à l'université Paris-Est Créteil, rattaché au laboratoire Marchés, Institutions, Libertés. Il travaille principalement sur les formes du droit du patrimoine culturel, sur la question de l'accès aux archives publiques et sur l'histoire de la pensée juridique au XXe siècle. Il a notamment coordonné avec Marie Cornu, Christine Nougaret, Yann Potin et Bruno Ricard le livre 1979. Histoire d'une loi sur les archives paru à La Documentation française en 2019.

À PROPOS DE L'INSTITUT DES ÉTUDES ET DE LA RECHERCHE SUR LE DROIT ET LA JUSTICE (IERDJ) :

L'IERDJ a pour objet la promotion d'une réflexion originale et prospective, le développement de la recherche et son soutien, ainsi que la mobilisation et la diffusion des connaissances sur les normes, la régulation juridique, les missions et le fonctionnement de la justice, dans tous les champs disciplinaires pertinents. Son action s'adresse à l'ensemble des professionnels concernés, aux acteurs de la recherche et de la formation, comme à un plus large public, sur le plan national, européen et international.

Colloque organisé par Florence Noire,
magistrate administrative, responsable
d'études et de recherches à l'IERDJ

